

L'ASSOCIATION ENSEMBLE CONTRE LA PEINE DE MORT
ET LA TROUPE DE THÉÂTRE LA FABRYK
ONT L'HONNEUR DE VOUS INVITER À LA
**SOIRÉE SPÉCIALE ANTOINETTE CHAHINE,
ANCIENNE CONDAMNÉE À MORT**

Mercredi 9 octobre 2013 à 20 heures
École alsacienne de Paris
(109, rue Notre Dame des Champs 75006 Paris)
Entrée libre



À l'occasion de la 11^e Journée mondiale contre la peine de mort, l'association Ensemble contre la peine de mort (ECPM) et la troupe de théâtre la Fabryk vous présentent le spectacle *C'est combien d'années la perpétuité ?* et vous invitent à un débat avec la participation exceptionnelle d'Antoinette Chahine, ancienne condamnée à mort libanaise, innocentée en 1999.

Antoinette Chahine était étudiante à la faculté de Beyrouth quand elle fut arrêtée en juin 1994. Malgré elle, elle est mêlée aux activités politiques de son frère Jean, membre des Forces libanaises, milice impliquée dans le meurtre d'un prêtre. Accusée d'avoir participé à ce meurtre, elle est condamnée à mort en 1997, à l'âge de 26 ans. Sa peine est ensuite commuée en perpétuité. Après 5 années d'emprisonnement et une mobilisation internationale importante, elle est finalement innocentée le 24 juin 1999. À sa sortie de prison son nom et son calvaire sont connus dans le monde entier. Depuis, Antoinette ne cesse de dire et redire l'horreur de la peine de mort et rêve que ce châtiment cesse d'exister.

CONTACTS :

ECPM

Marianne Rossi

Chargée de mission
« Éduquer et sensibiliser
à l'abolition »
Ensemble contre la
peine de mort
69 rue Michelet
93100 Montreuil
01 80 87 70 56
mrossi@abolition.fr

Au programme de la soirée :

- **20 h 00 :** mot d'accueil de **Raphaël Chenuil-Hazan**, directeur d'ECPM
- **20 h 15 :** *C'est combien d'années la perpétuité ?* spectacle adapté du livre – témoignage *Crime d'innocence*, écrit par Antoinette Chahine après sa libération des couloirs de la mort libanais
- **21 h 00 :** Intervention d'Antoinette Chahine et débat avec le public

LES ORGANISATEURS :



Ensemble contre la peine de mort (ECPM) : Depuis 2000, l'association française ECPM lutte pour l'abolition universelle de la peine de mort. Partout dans le monde, elle fédère et mobilise les forces abolitionnistes internationales, agit aux côtés des avocats qui défendent des condamnés à mort, sensibilise l'opinion publique et promeut une conception humaniste de la justice. ECPM est à l'origine des Congrès mondiaux contre la peine de mort, qu'elle organise tous les trois ans (Strasbourg 2001, Montréal 2004, Paris 2007, Genève 2010 et Madrid 2013) en présence de plusieurs milliers d'abolitionnistes venus du monde entier. Grâce à son programme « Éduquer aux droits de l'homme et à l'abolition de la peine de mort » mené dans les écoles depuis 2009, ECPM va à la rencontre de la jeune génération pour les encourager à agir pour les droits de l'homme grâce à des outils pédagogiques ludiques et à la rencontre avec des témoins directs de la peine capitale.

LA FABRYK

La Fabryk : La troupe est impliquée dans une démarche de réflexion et d'action sur des enjeux de société et cherche à entendre des paroles de personnes en situation d'exclusion. Jouer dans les théâtres mais aussi dans les écoles, dans les prisons ou dans l'espace public est une des spécificités de la compagnie. Après *Est-ce qu'on peut dire la prison ?*, *Paroles sans-papiers* et *Loi n° 908-81 : article 1 la peine de mort est abolie*, *C'est combien d'années la perpétuité ?* est le dernier spectacle créé par la Fabryk et mis en scène par Alexis Roque.